

2086

Mardi 14 novembre 1961.

Première réunion ministérielle
du Conseil de l'OCDE les 16 et
17 novembre 1961 à Paris.

Département politique.) Proposition du 13 novem-
Département de l'économie publique.) bre 1961 (annexe).

Le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. D'approuver le rapport et le projet ci-joint de déclaration à titre d'instructions générales pour la délégation suisse;
2. De fixer comme suit la composition de la délégation:
 - le chef du département politique,
 - le chef du département de l'économie publique et
 - les fonctionnaires qu'ils désigneront.

Extrait du procès-verbal au département politique, au département de l'économie publique et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,



DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Berne, le

A u C o n s e i l f é d é r a l

Première réunion ministérielle du Conseil
de l'OCDE les 16 et 17 novembre 1961 à Paris

La réunion des ministres de l'OCDE prévue pour les 16 et 17 novembre 1961 sera la première réunion depuis l'entrée en activité de l'Organisation, le 30 septembre 1961. A ce titre, elle sera donc importante, d'autant plus que l'intention générale semble être de lui donner un certain relief auprès des opinions publiques. En outre, cette réunion devra confirmer officiellement et publiquement la ligne des activités de la nouvelle Organisation.

Les deux principaux objets inscrits à l'ordre du jour sont les problèmes de politique économique générale et les problèmes de l'aide aux pays en voie de développement. En outre les méthodes de travail permettant à l'OCDE de traiter des conséquences de l'intégration européenne pour les pays tiers seront probablement évoquées par les délégations des Etats-Unis et du Canada. Sur les deux premiers points des suggestions seront faites, soit par le Secrétaire général, soit par certaines délégations.

En matière de politique économique, le Secrétaire général présentera des propositions ayant pour objet l'intensification des efforts en vue de la croissance économique, de la prévention des mouvements inflationnistes ou des déséquilibres de balance des paiements. Ces propositions sont généralement acceptables pour la Suisse et n'appellent guère de commentaires de notre part, sauf pour souligner la nécessité de maintenir l'expansion dans les limites compatibles avec la stabilité économique. En outre, la délégation belge a suggéré que l'on assigne aux Etats membres un taux de croissance déterminé. Cette proposition a été reprise par les autorités américaines dans le projet de communiqué à publier à l'issue de la réunion ministérielle qu'elles ont soumis aux gouvernements des pays membres de l'OCDE. Le taux retenu dans ce projet de communiqué s'élève à 50% pour une période s'étendant de 1962 à 1970. Il équivaut à une moyenne annuelle de 4,6%. La fixation d'un objectif précis à la croissance économique de l'ensemble des pays membres au cours des 9 prochaines années peut avoir l'avantage de concrétiser quelque peu les efforts de coopération des pays membres dans ce domaine. Le fait de retenir un taux déterminé implique l'idée d'un programme de travail et la poursuite d'une coopération étroite entre les pays membres. Bien que le taux retenu ne constitue pas une obligation juridique, le fait qu'il sera mentionné dans un communiqué de presse qui devra

- 2 -

être agréé par les ministres implique cependant qu'une certaine prudence soit observée lors de sa fixation. La Suisse a atteint et même quelque peu dépassé le taux de 4,6% au cours de ces dernières années.

En ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement, M. Kristensen fera des propositions fortement inspirées des travaux accomplis jusqu'ici par le Comité d'aide au développement (CAD). Mais il aura tendance à étendre ses recommandations à l'ensemble des pays membres, de sorte que l'on peut prévoir que les activités du CAD détermineront de plus en plus à l'avenir celles de l'ensemble de l'OCDE. Cette tendance est d'ailleurs conforme à la ligne suivie par les principaux pays membres du CAD qui les conduit à transposer sur le plan de l'Organisation entière certaines des idées discutées dans le CAD.

M. Kristensen proposera vraisemblablement:

- a) de poursuivre les études et de publier régulièrement des rapports sur les moyens financiers mis à la disposition des pays en voie de développement;
- b) d'examiner les répercussions de l'aide sur les économies et les politiques des pays bénéficiant d'une aide;
- c) de rechercher les moyens propres à encourager les investissements privés;
- d) d'envisager la création d'un Centre de développement chargé de promouvoir la formation du personnel destiné à travailler dans les pays sous-développés et de coordonner les activités des organismes qui existent déjà dans ce domaine;
- e) de promouvoir l'assistance technique;
- f) de stimuler la participation éventuelle de pays membres de l'OCDE à des consortiums qui pourraient être mis sur pied par la Banque internationale;
- g) d'encourager les pays membres de l'OCDE à soutenir l'AID (Association internationale pour le développement) qui accorde des "soft loans" et le fonds spécial de l'ONU;
- h) l'octroi par les pays membres de dons en capital à des pays en voie de développement et de prêts à long terme à intérêt réduit ou nul.

Les suggestions énumérées ci-dessus de a) à f) s'inscrivent dans la ligne suivie jusqu'à maintenant ou envisagée par la Suisse. Les autres en revanche portent sur des moyens ou des méthodes qui représenteraient pour l'action de la Suisse une nouveauté.

Il n'est pas prévu que le programme des activités de l'OCDE, tel qu'il sera présenté par M. Kristensen, devra faire l'objet d'une décision formelle du Conseil. Par conséquent, les pays membres ne seront liés par aucune des suggestions en particulier. En revanche, ainsi que nous l'avons relevé plus haut, un communiqué de presse sera issu à la fin de la séance. Il est vraisemblable que le texte que les ministres seront amenés à accepter sera fortement

inspiré du projet américain. Ce projet qui, exception faite de la fixation d'un objectif précis en matière de croissance économique ne dépasse pas le stade des grandes déclarations de principe, risque de paraître quelque peu insolite dans la mesure où il semble avoir été conçu avant tout en vue de faire effet sur l'opinion publique américaine. L'emphase que les Etats-Unis entendent donner aux activités de l'OCDE, par le truchement d'un communiqué de presse destiné à frapper les imaginations, s'explique sans doute par la tendance qu'ont de plus en plus les autorités de ce pays à considérer le secteur économique comme un des domaines sur lesquels la compétition Est-Ouest se joue. Il apparaît par ailleurs clairement que l'existence dans l'OCDE du CAD, comité qui ne groupe cependant qu'une partie des Etats membres, finira par influencer les politiques des autres pays membres.

Les tendances ci-dessus, qui se manifestent dans le cadre de l'OCDE, ne se sont pas encore traduites jusqu'ici dans les faits. Il n'en reste pas moins qu'elles réclament la plus grande vigilance de la part de la Suisse. Elles risquent, tôt ou tard, d'influencer les modalités pratiques de la coopération au sein de l'OCDE. Le moment venu la Suisse pourra naturellement intervenir et donner sa préférence par exemple à une forme d'aide aux pays en voie de développement plutôt qu'à une autre. Au stade actuel il ne lui est cependant guère possible de s'opposer à l'adoption d'un communiqué de presse dont le ton et l'optique soulèvent certaines réserves de sa part. Et tout en s'efforçant d'éliminer de ce communiqué certains termes pouvant prêter à confusion et d'y introduire les éléments de souplesse, d'équilibre et de modération qui lui paraîtront nécessaires, elle devra dans l'ensemble lui donner son approbation.

Nous vous

p r o p o s o n s

1. d'approuver le présent rapport et le projet ci-joint de déclaration à titre d'instructions générales pour la délégation suisse;
2. de fixer comme suit la composition de la délégation:
 - le Chef du Département politique,
 - le Chef du Département de l'économie publique et
 - les fonctionnaires qu'ils désigneront.

Département Politique fédéral:

Département fédéral de l'économie publique: